

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Société d'une messe. — III Union Saint-Jean. — IV Correspondance romaine. — V Mère Léonie. — VI Avis au clergé et aux fidèles. — VII Hommage d'un médecin aux religieuses. — VIII Congrégation Notre-Dame : cérémonie religieuse. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 2 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité (1);

On annonce :

La Fête-Dieu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave.

Dans quelques diocèses (Montréal et autres), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique (2);

Note.—Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (le jeudi, 6 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

(1) Indulgence plénière pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se *confessent*, *communient* et *prient* aux intentions du pape (1er juin 1906).

(2) Indulgence : 10 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour ; 20 2 indulgences plénières : a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se *confessent*, *communient* et *prient*, pour le pape, b) pour ceux qui font la *communion générale*, le dernier jour, pourvu qu'ils *prient* aux intentions du pape (10 avril 1907).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 2 juin

Fête de la SAINTE TRINITE, double de 1e cl.; mém. du dim. ; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de Notre-Dame de Grâce (du 1 juin) et du dim.

Note. — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (le jeudi, 6 juin), mais on doit s'efforcer de le faire.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 juin

La solennité des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 26 mai et le 16 juin, n'aura lieu que le 16 juin, (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 7 juillet).

Diocèse de Montréal. — Du 6 juin, saint Sacrement (Dominion Bridge).

Diocèse de Valleyfield. — Du 6 juin, saint Sacrement (Howick).

Comme la solennité extérieure de la fête du Saint Sacrement est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI; décr. du 24 et du 28 juillet 1911), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

J. S.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 20 mai 1912.

M. l'abbé Wm Jos. Casey, curé de Sainte-Agnès, décédé le 13 de ce mois, était membré de la SOCIETE D'UNE MESSE.

M. l'abbé Siméon Robillard, décédé le 17, à l'Hôpital des Incurables, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre,

Chancelier.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, 20 mai 1912.

M. l'abbé W.-J. Casey, décédé à Sainte-Agnès (Montréal), était membre de l'UNION SAINT-JEAN, Section d'une Messe.

G. DAUTH, ch.

Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 4 mai 1912.



A question de la Pâque suit toujours son chemin et des articles, dans un sens ou dans l'autre, commencent à paraître dans les journaux. On a été très étonné que la *Croix* de Paris ait écrit en faveur de la fixation à jour déterminé de la Pâque. C'est une question de discipline ecclésiastique où les opinions sont encore libres, puisque le Souverain-Pontife ne s'est pas prononcé et peut-être ne se prononcera pas; mais la position prise par ce journal, dont les sentiments éminemment catholiques ne font doute pour personne, a été l'objet de nombreux commentaires. Cette position en effet pouvait provenir de deux causes différentes. Ou telle était l'opinion du rédacteur qui a fait l'article; ou, par suite d'informations que ce journal pouvait avoir reçues de Rome, il avait lieu de croire que le Saint-Siège penchait pour une modification de la discipline ecclésiastique sur ce point; et voyant, ou croyant voir, se lever un vent favorable à cette modification, il orientait par avance ses voiles dans ce sens.

— Mais laissant de côté cette controverse, dont la *Scmaine religieuse* a indiqué déjà les lignes essentielles, supposons que rien ne vienne modifier la discipline traditionnelle, et comme l'année prochaine Pâques tombera le 23 mars, examinons quand ce fait s'est déjà produit et quand il se produira de nouveau. Pâques peut au maximum être fixé au 22 mars. Ce fait, très rare, s'est produit pour nous limiter au siècle dernier, en 1818, et ne se renouvellera point avant l'an 2,000. Pâques le 23 mars est un aussi un fait rare, mais qui l'est moins. Nous avons eu Pâques le 23 mars en l'année 1856;

nous l'aurons l'année prochaine, mais le même fait ne se produira plus jusqu'à l'an 2,000. Comme les calendriers universels ne sont établis que jusqu'à l'an 2,000, il faudrait faire des calculs assez longs pour continuer la série, mais aucun des lecteurs de la *Semaine* ne pouvant se promettre, dans les circonstances ordinaires, d'arriver à l'an 2,000, nous arrêtons à cette date cette courte excursion chronologique. Nous aurons donc l'année prochaine un fait qui ne s'est produit qu'une fois dans le siècle dernier, et qui n'aura lieu qu'une fois dans le XXe siècle : c'est un petit point d'histoire qui a sa valeur.

— Le pape Pie X a donné quatre cloches pour remplacer celles du campanile de Venise qui avaient été brisées dans la chute de la célèbre tour. Cet édifice, qui datait de l'an mil, à peu près, vient d'être rebâti absolument identique à lui-même. On a conservé le style, l'appareillage, reconstruit en utilisant tous les fragments la fameuse *loggia* de Sansovino, modèle de grâce et d'élégance, et enfin l'ange doré qui couronnait le tout à cent mètres au-dessus du sol. Le clocher pointu du *campanile* brille maintenant aux rayons du soleil levant. La reconstruction a coûté sept millions. C'est un beau chiffre, mais le campanile faisait tellement partie de l'aspect général de la ville que sa reconstruction s'imposait. Une des cloches, la *Marangona*, ne se fit aucun mal dans sa chute de 100 mètres, et fut retrouvée intacte au milieu des débris ; elle relie l'ancienne sonnerie à la nouvelle.

— A ce sujet, une curieuse histoire a couru à Venise et à Rome. On disait que le pape ayant donné les cloches du clocher de Saint-Marc désirait entendre leurs joyeuses volées au moment de l'inauguration du campanile. Il n'y avait à cela rien de bien difficile, grâce au téléphone. Il suffisait de relier directement le fil Roma-Venezia au Vatican et de le laisser

libre au moment de l'inauguration pendant quatre ou cinq minutes. Le pape commodément assis dans son fauteuil aurait entendu les cloches de Saint-Marc chanter à leur manière les louanges du Seigneur. Le ministère des Postes et Télégraphes ayant eu vent de ce désir, donna les ordres. Et le 24 mars il s'était occupé de faire les raccords nécessaires pour qu'au moment donné, à l'aide d'un simple contact, le pape put entendre le carillon de Venise. Les journaux du 24 mars décrivaient les mesures prises à cet effet. Historiquement rien ne semblait donc mieux prouvé que ce désir et l'attention mise par le gouvernement italien à le satisfaire.

— Mais voilà que la veille du 25 avril un communiqué est lancé dans la presse catholique déclarant que le Souverain-Pontife n'a jamais pensé à vouloir entendre de son fauteuil les cloches de Venise. L'incident est donc clos. On peut toujours se demander qui a mis en avant ces bruits, et dans quel but ils se sont propagés avec tant d'insistance et de détails. Nous y trouvons une nouvelle vérification de l'adage : "S'il est difficile d'écrire l'histoire ancienne, il l'est bien autrement d'écrire l'histoire contemporaine".

— Et passant du petit au grand, il y a dès à présent sur la guerre de Tripoli deux histoires en complète contradiction ; celle des Italiens et celle des Turcs, probablement aussi trompeuses l'une que l'autre. Les Italiens accusent les Turcs de dire des mensonges à jet continu, de *bluffer* la population turque, mais ceux-ci rendent avec usure aux Italiens la monnaie de leur pièce. Il y a cependant un fait, c'est que les Italiens sont depuis sept mois sur les côtes de la Tripolitaine sans pouvoir avancer dans l'intérieur, assiégés qu'ils sont dans leurs retranchements par les Arabes unis aux Turcs. Le corps d'occupation se montait à 150,000 hommes ; on appelle une nouvelle classe de réservistes

pour l'augmenter de 30,000 hommes, et la Tripolitaine est encore à prendre. Ce point d'histoire est lui-même contesté, car le gouvernement italien a solennellement affirmé s'être annexé la Tripolitaine et la Cyrénaïque.

— On vient de nommer un nouvel archevêque de Gênes, et cette nomination passerait inaperçue si le titulaire n'était Mgr Caron, évêque de Ceneda dans la Vénétie. Ce prélat est une création de Pie X qui, en 1905, le donna comme coadjuteur à l'évêque de Ceneda auquel il succéda en 1908. Pie X le connaissait et l'estimait, et cela suffirait à justifier le choix qu'il vient de faire pour le siège très important de Gênes. Mais, d'après certaines individualités, ce choix aurait eu encore d'autres motifs. La presse catholique en Italie se divise en deux camps, l'un nettement intransigeante, l'autre à teintes libérales plus ou moins accentuées. Le mot libéral ici a besoin d'être précisé. Il désigne en Italie ces journaux qui voudraient, d'une façon plus ou moins ouverte, la révocation du *non expedit* et la liberté de vote pour les catholiques dans les élections politiques. Dire que ces journaux sont modernisants, ou même modernes, serait je crois, leur faire une injure imméritée. Mais enfin ils ne sont pas du bord de l'*Osservatore Romano*, de l'*Unità Cattolica* de Florence ou de la *Riscossa* de Breganze. Des évêques ont plusieurs fois dans des mandements réproposé ces tendances qui pouvaient compromettre le Saint-Siège, tout au moins lui lier les bras en prenant les devants sur ces questions brûlantes de politique intérieure. Mais ces évêques n'avaient pas nommé les journaux, et se contentaient de stigmatiser leur allure. Mgr Caron a fait plus. Dans une lettre pastorale au clergé de Ceneda il a défendu la lecture du *Corriere d'Italia*, de l'*Avvenire d'Italia*, de l'*Unione* et du *Memento*. L'élévation de ce prélat sur le siège de Gênes serait en quelque sorte une approbation donnée à son acte; c'est au moins sous

cet aspect qu'on le prend en Italie. C'est une épisode d'une lutte qui se poursuit avec une grande activité entre ces deux courants bien dessinés. On ne s'en aperçoit guère à l'étranger. Mais ici, on voit clairement que l'ennemi de tout bien a mis en oeuvre sa vieille maxime: diviser, ce qui n'est pas pour éclaircir une situation d'elle-même passablement embrouillée.

DON ALESSANDRO.

MÈRE LEONIE



OUS devons un hommage à la mémoire de Mère Léonie, la fondatrice des *Petites Socurs de la Sainte-Famille*, qui est décédée à Sherbrooke, le 3 mai courant. L'oeuvre, utile autant que modeste, à laquelle elle avait consacré sa vie, et dont elle a fait un succès, est de celles qu'il convient de louer très haut. Les belles qualités, en outre, et les réelles vertus qui ont distingué cette femme de bien lui méritent plus qu'un *memento* ordinaire. Nous venons de relire les notes, provenant de diverses sources, qu'on a bien voulu adresser à la rédaction de la *Semaine*. Ce n'est pas un article de deux ou trois pages, c'est un livre qu'il nous faudrait écrire, pour redire tout ce qu'on nous raconte d'elle.

Ce livre peut-être l'écrira-t-on bientôt. Ce qui est certain, c'est qu'un jour il devra s'écrire. Les six cents *Petites Socurs* qui font partie de la communauté qu'a fondée et si heureusement dirigée pendant quarante ans Mère Léonie, et surtout celles qui viendront grossir leurs rangs dans l'avenir, ont besoin de connaître, d'avoir sous les yeux, de regarder souvent le "modèle vivant" que fut la pieuse et active Mère pour ses filles, toute sa vie et à l'heure de sa mort. Et il sera, ce livre, un attrait pour de nouvelles vocations, une force pour soutenir les anciennes.

En attendant, nous donnons ici un aperçu de la vie et de l'oeuvre de la regrettée fondatrice.

* * *

Marie Virginie Alodie Paradis était née à l'Acadie, au diocèse de Montréal, le 12 mai 1840. L'un de ses frères devait être plus tard le juge Paradis, de Saint-Jean. Elle fit sa première communion dans l'église de Napierville, et reçut sa première instruction à l'école du même village. Elle étudia dans la suite chez les Soeurs de la Congrégation.

Le 27 février 1854 — elle n'avait pas quatorze ans — elle entra au Postulat des *Socurs de Sainte-Croix*, à Saint-Laurent. L'année suivante (19 février 1855) elle était novice. Deux ans plus tard (22 août 1857) elle prononçait ses voeux et s'appelait désormais Soeur Léonie. Elle fut envoyée en mission à Sainte-Scholastique, à Varennes, à Saint-Martin, puis à l'Orphelinat de Saint-Vincent-de-Paul à New York. Enfin, en 1870, son obédience la conduisait à Notre-Dame de l'Indiana.

En ce temps-là, vers 1874, le célèbre Père Lefebvre, des Pères de Sainte-Croix, le régénérateur de l'Acadie à la fin du XIXe siècle, qui venait de fonder le Collège de Memramcook, cherchait où il pourrait trouver quelques pieuses filles à qui il confierait le service manuel et domestique de ses enfants et de leurs Pères. La Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix avait bien été créée, au Mans en France (1835), d'abord dans ce but d'assistance pour les Pères. Mais, elle avait ajouté à son programme les oeuvres d'enseignement populaire, et, comme il arrive souvent, l'accessoire l'avait emporté sur le principal. Les Soeurs de Sainte-Croix de l'Amérique étaient devenues surtout des enseignantes — ce dont, certes, nous n'a-

vons pas à nous plaindre au Canada, où elles font tant de bien. Dans l'Indiana cependant, plusieurs Soeurs étaient encore occupées aux travaux manuels. Soeur Léonie jusqu'en 1874 avait surtout enseigné. Mais sa santé semblait s'altérer, et comme le Père Lefebvre s'était adressé à Notre-Dame de l'Indiana, Soeur Léonie, avec quelques autres Soeurs, lui fut envoyée à Memramcook. L'apôtre canadien—le Père Lefebvre était né à Laprairie—allait trouver, dans cette "voisine" de la petite *Acadie* de Québec, l'ouvrière habile et si surnaturelle de l'oeuvre qu'il rêvait pour la grande *Acadie*.

Les choses allèrent vite. Soeur Léonie arrivait à Memramcook à l'automne de 1874. Le 19 mars 1875, quatre filles acadiennes, jusque-là servante au collège du Père Lefebvre, prenaient l'habit des *Petites Soeurs*: il n'y a pas encore quarante ans de cela, et elles sont maintenant *six cents* et au-delà ! Soeur Léonie, tout en restant religieuse de Sainte-Croix, devint la supérieure de ce petit groupe de pieuses filles. Jusqu'en 1895, le Père Lefebvre dirigea, de concert avec Soeur Léonie, la nouvelle barque du Seigneur. Des fondations se firent, surtout dans les maisons des Pères de Sainte-Croix, à la Côte-des-Neiges (1876), à Saint-Césaire (1878), à Farnham (1879) etc., etc. C'est dire que la bonne terre d'Acadie n'était pas avare de vocations. Toutefois, pour des raisons de prudence, que nous devons juger dignes de respect, Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean (où se trouve Memramcook), n'avait pas trouvé expédient de donner aux *Petites Soeurs* l'approbation canonique. Et cependant, quand le Père Lefebvre mourut (28 janvier 1895), la petite communauté de filles pieuses comptait près de cent sujets, avec les novices.

Ce fut une heure difficile pour celle qu'on appelait déjà Mère Léonie. Le bon Père Lefebvre, qui l'avait encouragée pendant vingt-et-un ans n'était plus là. Elle n'avait pas

encore d'approbation régulière. On permettait à ses filles de vivre, c'était tout et c'était peu. Mère Léonie pria, et sans doute, du haut du ciel où il s'en était allé, le Père Lefebvre l'aida. Toujours est-il que le 26 janvier 1896 — un an moins deux jours après la mort du premier fondateur — Mgr La Roche, de Sherbrooke, approuvait canoniquement *Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille*. Nous avons raconté ici même ⁽¹⁾ comment Mère Léonie avait installé ses Soeurs à Sherbrooke, le 1er août 1895, et transporté son noviciat, le 1er octobre de la même année, de Memramcook à Sherbrooke. Mgr LaRoeque fut dès lors considéré par toutes, et surtout par Mère Léonie, comme le second fondateur de la communauté. Ajoutons que par décision de Rome, le 1er mai 1905, avec l'autorisation, depuis longtemps accordée, de ses supérieures des Soeurs de Sainte-Croix, Mère Léonie fut " définitivement détachée de Sainte-Croix, afin de s'occuper uniquement de la petite congrégation qu'elle avait fondée ". J'ai dit déjà qu'entre temps, du Canada maintenant et encore de l'Acadie, les vocations affluaient. A l'heure actuelle, les *Petites Soeurs* sont plus de six cents. Elles sont établies dans dix-neuf diocèses. Mère Léonie avait eu confiance. Dieu l'a aidée. C'est, au fond, l'histoire de tous les ordres et de toutes les communautés.

* * *

Sans doute, Dieu n'a pas besoin des hommes pour faire ses oeuvres. Mais le plus souvent, il se sert d'eux. Et quand il s'agit des graves intérêts de son Eglise et de son clergé, pour les oeuvres à faire il se suscite volontiers des âmes de choix.

(1) Cf. *Semaine religieuse*, lundi 15 juillet 1907.

Mère Léonie fut de celles-là. Dans la maison de Béthanie, si la part de Marie est la meilleure, celle de Marthe n'est pas non plus sans être bonne, et même excellente. Servir le prêtre de Jésus-Christ, dans une atmosphère de pureté et de paix, d'ordre et de discrétion, telle fut l'ambition de Mère Léonie, telle est la raison d'être de son oeuvre des *Petites Soeurs*.

Pour mener à bien une oeuvre pareille, il fallait de solides qualités et une vertu éprouvée. Mère Léonie ne manqua ni des unes, ni de l'autre. Elle aimait le travail. Elle était douce et bonne, mais en même temps ferme et résolue. Surtout, elle avait du prêtre la plus haute et la plus surnaturelle estime. Ses filles l'aimaient avec tendresse et vénération. Elle était leur supérieure, mais elle était leur mère aussi. Et de même, si elle était vraiment leur mère, elle ne cessait jamais d'être leur supérieure. " Notre Mère ", comme on l'appelait, gardait de sa longue habitude du commandement je ne sais quelle attitude un peu solennelle, qui se retrouvait dans sa démarche, dans son geste, dans son parler. Mais à travers tout cela, son grand coeur vibrait à toutes les affections saintes, à toutes les joies permises, à toutes les tristesses et à toutes les misères humaines. Peu de personnes ont su comme elle harmoniser dans un plus heureux mélange l'autorité et la bonté, la fermeté et la douceur.

Elle était d'une très grande piété, et d'une piété communicative. Jésus, Marie et Joseph, les trois membres de la Sainte-Famille, avaient toute sa dévotion. Dans sa soixante-douzième année d'âge, après cinquante-cinq ans de vie religieuse et près de quarante de supériorat, elle est morte, presque soudainement (2), le jour de l'Exaltation de la Croix de Jésus, un soir

(2) Sa mort a été en effet très rapide. Mais elle a pu recevoir les Sacrements de l'Eglise.

du mois de Marie, dans l'octave du Patronage de Saint-Joseph et encore — ce qui met le trait à la coïncidence providentielle — un premier vendredi, au moment où, après le souper de la communauté, qu'elle avait présidé, elle venait de réciter les *Grâces*. D'ailleurs, depuis le jour de ses noces d'or de vie religieuse — 2 juillet 1907 —, et toutes ces dernières années, dans la prière et l'exhortation pieuse, sa vie avait été une continuelle action de grâces. Elle sentait parfaitement, sans en tirer vanité d'ailleurs, que Dieu avait bien voulu faire par elle quelque chose pour l'Eglise et le clergé, et, saintement, elle disait son *Magificat*. Elle est allée le répéter au ciel, pour les siècles des siècles.

* * *

Les funérailles de Mère Léonie, ont eu lieu, avec beaucoup de solennité, à Sherbrooke, le 7 mai courant. Mgr LaRocque officiait. Mgr Emard et Mgr Casey, un grand nombre de prêtres, représentants des évêques ou des collèges, une foule recueillie de parents ou d'amis, avec au premier rang deux Soeurs de Sainte-Croix et une centaine de *Petites Soeurs*, assistaient à la funèbre cérémonie, qui eut presque l'éclat d'un triomphe. La sépulture s'est faite au cimetière Saint-Michel, sur cette colline superbe de Sherbrooke qui domine toute la région, dans l'enclos modeste réservé, près de celui des prêtres de l'évêché et du séminaire, à ces fidèles Marthes du clergé que sont les filles de Mère Léonie.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

AVIS AU CLERGE ET AUX FIDÈLES

PAR une lettre du 1er janvier de cette année 1912, l'Eminent cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, adresse aux Evêques des règles à suivre à l'égard des Orientaux. Afin d'arrêter et de prévenir des abus qui, si on les souffrait plus longtemps, pourraient tourner au détriment et au déshonneur de la sainte Eglise, voici les mesures prescrites par l'autorité du Siège Apostolique :

1. Les Ordinaires — chacun dans son diocèse—refuseront la permission de quêter à tout Oriental, de quelque sorte et dignité qu'il soit, même s'il présente des documents authentiques, munis de sceaux, rédigés en quelque langue que ce soit; ils n'accorderont la permission que si l'Oriental montre un rescrit *authentique* et *récent* de la Sacrée Congrégation de la Propagande, lui donnant la faculté 1o de sortir de son propre diocèse et de recueillir des aumônes.

2. Si un ecclésiastique oriental, ne tenant pas compte de ces prescriptions du Saint-Siège, et muni seulement des lettres de recommandation de son évêque, s'avise de parcourir l'Europe, l'Amérique ou d'autres régions pour y quêter, l'Ordinaire du lieu où il passera l'avertira que cela est défendu et lui interdira tant la célébration de la sainte messe que les autres fonctions ecclésiastiques.

3. Supposé que l'Oriental passe outre à ces défenses et interdictions, l'évêque devra, par les feuilles publiques, avertir le clergé et les fidèles d'avoir à considérer les demandes d'argent comme illicites et condamnées.

4. En cas de doute, les Ordinaires en référeront à la Sacrée Congrégation qui décidera ce qu'il y a à faire.

HOMMAGE D'UN MEDECIN AUX RELIGIEUSES

FN émettant la singulière prétention de laïciser les cliniques privées, le gouvernement français a réussi à donner aux religieuses les défenseurs les plus inattendus, à leur faire rendre hommage par les gens les moins suspects de cléricisme :

“ Je suis protestant par le baptême — écrit à ce propos un médecin de Lyon — et je ne pratique aucune religion. Dans ma maison de santé, si j'ai demandé des religieuses catholiques, ce n'est pas pour fonder une Congrégation : je les ai demandées pour que mes malades qui se confient à moi soient aussi bien soignés que dans les cliniques suisses, qui, avec leur personnel religieux, font la plus grande concurrence aux cliniques de chez nous. Une occasion merveilleuse se présente d'organiser, en France comme à l'étranger, des cliniques privées à prix abordables et où les malades recevront des soins maternels. Des religieuses, auxquelles on interdit de faire l'enseignement, offrent leurs services, pour des besognes souvent pénibles : elles acceptent de soigner les vieillards qu'il faut aider comme des enfants; elles savent, avec une délicatesse touchante, trouver le mot qu'il faut dire à chacun, suivant sa situation, son caractère, et cela sans que jamais cette intervention soit à base de prosélytisme. J'ai vu passer dans ma clinique des francs-maçons, des juifs, des protestants, et même un musulman, et tous ont conservé le meilleur souvenir de mes religieuses. Ces religieuses de Sainte-Marthe, qui ont accepté, avec l'autorisation de leur évêque, de venir ainsi sous le toit d'un huguenot et d'un athée comme moi, qu'elles ne pouvaient se flatter de convertir, ces religieuses ont témoigné d'une largeur d'esprit qui, en regard de l'intolérance dont le gouvernement les menace et nous menace, est une véritable humiliation pour la morale laïque tout entière. ”

CONGREGATION NOTRE-DAME

Cérémonie religieuse

LE mardi 30 avril, M. le chanoine R. Décarie, curé de Saint-Henri, Montréal, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame :

Vingt-sept novices ont prononcé les vœux temporaires : Soeurs Alma Houle, dite Sainte-Marie de Gethsémani; Caroline Labelle, dite Sainte-Marie-Ambroise; Gertrude William, dite Sainte-Virgilia; Yvonne de Grandpré, dite Sainte-Jeanne des Anges; Gertrude Lecky, dite Sainte-Marie-David; Augusta Vachon, dite Saint-Ange du Saint-Sacrement; Rosée Faucher, dite Sainte-Marie-Antoine; Angéline Tessier, dite Saint-Venant de Tours; Annie Young, dite Sainte-Marie-Aloysia; Rose-Anna Provost, dite Sainte-Zénobie; Rosa Larue, dite Sainte-Jeanne de Rouen; Alida Fortier, dite Saint-Célestin de-Rome; Izala Jalbert, dite Saint-Isidore d'Alexandrie; Maria Lamothe, dite Sainte-Marie-Amédée; Bernadette Chaput, dite Sainte-Marie-Calixta; Alice Lemay, dite Saint-Albert de Sion; Rosa Dragon, dite Sainte Anne de Sion; Agnès Rankin, dite Saint-Wilbrod; Marie-Anne Marchand, dite Saint-Jean du Saint-Sacrement; Alphonsine Dion, dite Sainte-Marie-Cécile; Thérèse Maillé, dite Sainte-Thérèse du Saint-Sacrement; Emilia Décarie, dite Sainte-Marie de l'Eucharistie; Cora Auger, dite Saint-Hermann; Ida Gascon, dite Sainte-Rosalie de Palerme; Mary Helem Purcell, dite Saint-Martin; Soeurs Mary Dunn et Alice Auger, dite Frenet, *converses*.

Vingt-huit postulantes ont revêtu l'habit de la Congrégation.

tion : Soeurs Rosa Mathieu, dite Sainte-Gertrude-Marie ; Marie-Louise Simard, dite Sainte-Marie des Oliviers ; Marie-Louise Panneton, dite Sainte-Angéline ; Lucia Gagnon, dite Sainte-Marie-Lucie ; Maria Dusablon, dite Saint-Prosper d'Aquitaine ; Zéphirine Robert, dite Sainte-Filuména ; Ernestine Morinville, dite Sainte-Marie-Thérèse ; Hanna Moore, dite Saint-Thomas de Marie ; Ernestine Langlois, dite Sainte-Marie-Flavie ; Alice Ward, dite Sainte-Thaïs ; Aurore Charbonneau, dite Sainte-Marie-Elie ; Callista Chaput, dite Sainte-Marie-Ephrem ; Grances Burke, dite Saint-Robert de Citeaux ; Angéline Tessier, dite Sainte-Marie-Fabien ; Jeanne Duchesneau, dite Sainte-Marthe ; Helen Barnes, dite Sainte-Marie-Raphaël ; Ida Kay, dite Sainte-Marie-Ida ; Louisa McCullough, dite Sainte-Marie-Vincent ; Béatrice Smith, dite Sainte-Marie-Paula ; Ada St-Germain, dite Saint-Faustin ; Raphaelia Chisholm, dite Sainte-Raphaëla ; Orpha Derouin, dite Sainte-Rose de Viterbe ; Germaine Bertrand, dite Saint-Marcellus ; Rose de Lima Carreau, dite Saint-Grégoire de Nysse ; Yvonne Patry, dite Saint-Jules de Rome ; Eugénie Lamarre, dite Sainte-Eugénie, martyre, Alexine Trudel, dite Saint-Longin ; Florida Mathieu, dite Saint-Jean de Ravenne.

M. le chanoine Décarie a célébré les saints mystères et le Rév. Père Mannès Marchand, du couvent des Dominicains d'Ottawa, a donné l'allocution de circonstance.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	28 mai.	— Saint-Canut.
Jeudi,	30 "	— N.-D.-du-Mont-Carmel (Lacolle).
Samedi,	1 juin.	— Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus.